

CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE DÉVELOPPEMENT
15, rue de la Harpe - Paris
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

4

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

DIVISION DES DEPARTEMENTS
ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

NOTE SUR LA POPULATION
ACTIVE DES COHORES

SEPTEMBRE 1970

LA POPULATION ACTIVE
DES CONORES
(PERSPECTIVES D'EVOLUTION)

1. - Proportions d'actifs par sexe d'après les recensements

	<u>1 9 5 8</u>		<u>1 9 6 6</u>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Chiffres globaux				
Population de 15 ans et plus				
dont :	49.148	58.144	68.180	77.045
Activité précisée.....	39.748	22.720	51.725	28.490
Activité mal précisée ou non déclarée.....	740	416	1.150	365
Pas d'activité.....	8.660	35.008	14.945	48.190
<u>Proportions</u>				
Activité précisée.....	80,9	39,1	75,9	37,0
Activité mal précisée.....	1,5	0,7	2,2	0,5
Pas d'activité.....	<u>77,6</u>	<u>60,2</u>	<u>21,9</u>	<u>62,5</u>
TOTAL.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour le sexe féminin, la notion d'activité économique a peu de signification en milieu traditionnel.

Suivant les cas, on classera assez arbitrairement une femme, qui d'une part fait son ménage, et d'autre part travaille aux champs ou exerce une activité artisanale comme "ménagère" (considérée comme économiquement inactive) ou comme "cultivatrice" ou "artisane". C'est ce qui explique que par exemple, en 1958, la proportion de femmes de plus de 15 ans et plus classées comme actives, soit 55 % à Lijouar, et 28 % seulement en Grandés-Conore - Différence qui reflète surtout une différence d'appréciation subjective.

Dans ce qui suit, on ne traitera donc que du sexe masculin.

2. Proportions d'hommes actifs par groupe d'âge.

(Recensement de 1966)

16-19	52 %
20-29	89 %
30-39	93 %
40-49	92 %
50-59	89 %
60-69	80 %
70 ans et plus	62 %

La catégorie des inactifs comprend d'une part les gens incapables de travailler à la suite de déficiences physiques ou mentales, d'autre part les écoliers et étudiants, les retraités, les oisifs, les jeunes à la recherche d'un emploi, etc..

Il est souhaitable de réduire au maximum les deux dernières catégories. La proportion d'infirmités restera à peu près constante, et il faut espérer que le nombre des élèves et étudiants augmentera considérablement tandis que celui des retraités aura également tendance à s'accroître avec l'emploi d'un nombre croissant d'individus dans les activités de type moderne et le progrès social. Le dernier facteur n'aura d'ailleurs qu'une incidence faible en raison de la proportion très basse de vieillards dans la population.

Ceci amène à introduire la notion de population potentiellement active qui comprend toutes les personnes susceptibles de travailler si on leur offre des possibilités de le faire.

On admettra que 95 % des individus âgés de 20 à 49 ans rentreraient dans cette catégorie.

Plus délicate est l'estimation de la proportion des jeunes de 15 à 19 ans à y inclure. On retiendra le chiffre de 70 % puisqu'à court terme, on ne peut pas s'attendre à d'énormes progrès dans la scolarisation de ce groupe d'âge.

Après 50 ans, le taux d'activité potentielle diminue. On a adopté les proportions suivantes : 90 % de 50 à 59 ans, 80 % de 60 à 69 ans, 50 % après 70 ans.

On aboutit ainsi aux rapports suivants par rapport à l'ensemble de la population masculine avec les distributions par âge estimées en 1966 et en 1986 (hypothèse forte):

3. Population active potentielle

Branche d'âge	Taux d'activité potentielle	Proportion pour 1 000 hommes au total par groupe		Actifs potentiels pour 1 000 hommes au total	
		1966	d'âge 1986	1966	1986
14 ans et moins	0 %	427	445	0	0
15-19 ans	70 "	103	104	72	73
20-49 ans	95 "	365	353	347	335
50-59 ans	90 "	57	52	51	47
60-69 ans	80 "	32	30	26	24
70 ans et plus	50 "	16	16	8	8
		<u>1 000</u>	<u>1 000</u>	<u>504</u>	<u>487</u>

La diminution de la proportion d'actifs potentiels 1966 et 1986 s'explique par l'accroissement naturel qui tend à augmenter la part relative des jeunes dans la population.

De toute façon, la différence est faible, la moitié environ des hommes peuvent être considérés comme actifs potentiels et environ 88 % des hommes de 15 ans et plus.

Dans cette hypothèse le nombre des hommes actifs potentiels s'élèverait en 1966 à environ 60.000.

La population masculine active effective représentait 89% de ce chiffre. A l'avenir cette proportion évoluera certainement ; cette évolution dépendra de l'offre d'emplois.

4. Projections du nombre total d'actifs masculin:

Année	Actifs potentiels	Actifs
		(taux de 1966) (a)
1966	60.000	53.200
1970	65.500	58.300
1975	74.000	65.900
1980	84.600	75.300

(a) La seconde colonne représente l'estimation du nombre d'actifs "effectifs" dans l'hypothèse de la constance du rapport de leur nombre à celui des actifs "potentiels".

5. Classement des hommes actifs d'après la branche d'activité en 1958 et en 1966.

Branche d'activité	<u>Chiffres absolus</u>		<u>Indice</u>	<u>Proportions</u>	
	1958	1966	$\frac{1966}{1958} \times 100$	1958	1966
Cultures vivrières	21.868	22.095	101	54,0	41,5
Autres activités liées à l'agriculture	7.058	10.590	41	18,6	19,9
Pêche	1.976	2.450	131	4,6	4,6
Bâtiment et T.P	2.232	4.895	219	5,5	9,2
Autres industries-Artisanat	2.040	3.405	167	5,0	6,4
Transports	640	835	130	1,6	1,6
Commerce	1.120	2.875	257	2,8	5,4
Services domestiques	704	1.500	202	1,9	3,0
Autres services	992	1.575	159	2,5	3,0
Administration-Services publics	688	1.425	207	1,7	2,7
Mal précisé	740	1.510	-	1,8	2,8
T O T A L	40.488	53.235	131	100,0	100,0

Observations

Le phénomène le plus frappant dans ce tableau est l'absence d'accroissement des travailleurs occupés dans les cultures vivrières.

Pour toutes les autres activités l'effectif employé s'est accru en valeur absolue, mais l'accroissement en valeur relative a été pratiquement nul en ce qui concerne la pêche et les transports.

Par contre, l'accroissement a été considérable (effectifs plus que doublés entre 1958 et 1966) pour les services domestiques, les services publics, le bâtiment et les travaux publics et surtout le commerce.

Les activités liées à l'agriculture autres que les cultures vivrières comprennent :

- les cultures d'exportations (6.824 personnes en 1958, 7.975 en 1966)
- l'élevage et les forêts (quelques centaines de personnes)
- enfin, les industries annexes de l'agriculture, apparemment en nette expansion.

En ce qui concerne les cultures vivrières (essentiellement agriculture de subsistance), il est curieux de constater que si le chiffre global des actifs varie peu, la composition par statut professionnel est nettement différente.

6. Statut professionnel des travailleurs masculins dans l'agriculture vivrière.

	<u>1 9 5 8</u>	<u>1 9 6 6</u>
Chefs d'exploitations	73,2	81,7
Aides familiaux	25,0	14,3
Salariés	1,8	4,0
T O T A L	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

On ne peut pas dire à priori si cette différence de structure correspond à une évolution sociale ou à une interprétation différente des définitions par les recenseurs.

7. Classement de l'ensemble de la population active masculine par situation professionnelle.

	<u>Chiffres absolus</u>		<u>Indice</u>	<u>Proportion</u>	
	1958	1966	1966=100	1958	1966
Employeurs ou travaillant à leur compte	22.244	31.375	141	54,9	58,9
Aides familiaux	6.104	4.445	73	15,1	8,4
Salariés	11.816	17.145	145	29,2	32,2
Non déclarés	324	270	-	0,8	0,5
T O T A L	<u>40.488</u>	<u>53.235</u>	<u>131</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Il est difficile d'interpréter la diminution du nombre des aides familiaux. L'accroissement observé de la proportion des salariés traduit sans doute beaucoup mieux la situation réelle.

8. Emplois nouveaux.

Nombres d'emplois nouveaux à créer

	Hypothèse A	Hypothèse B (Plein emploi)
de 1966 à 1970	5.400	12.300
de 1970 à 1975	12.700	20.800
de 1975 à 1980	22.100	31.400

Dans l'hypothèse A les taux d'activité restent de l'ordre de ce qu'ils étaient en 1966.

Dans l'hypothèse B on suppose que tous les actifs potentiels sont employés dès 1970, ce qui est certainement fort optimiste.

9. Evolution du nombre des emplois par branche.

L'établissement de projections portant sur l'emploi supposant une analyse par secteur. Les résultats en sont de toute façon très aléatoires en raison de l'impossibilité de prévoir les fluctuations économiques.

Toutefois, et pour donner des ordres de grandeur "acceptables", on a fait des estimations pour les années 1970, 1975 et 1980 en partant des hypothèses suivantes :

- Constance des pourcentages d'activité par âge
- Constance du nombre d'hommes travaillant dans les cultures vivrières
- Constance de la répartition de l'excédent de population active entre les branches au cours des intervalles successifs.

Pour prendre un exemple, l'accroissement du nombre d'hommes employés dans les services autres que les services domestiques représentait 5 % de l'accroissement global observé entre 1958 et 1966. On admet que l'effectif de cette branche s'accroîtra également de 5 % de l'excédent global de population active entre 1966 et 1970, 1970 et 1975, 1975 et 1980.

10. Estimation de l'évolution du nombre d'emplois par branche d'activité.

(Hypothèse - répartition proportionnelle de l'excédent)

<u>Branche d'activité</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>
Culture vivrières	22.100	22.100	22.100
Autres activités liées à l'agriculture	12.400	14.500	16.900
Pêche	2.800	3.200	3.600
Bâtiment et T.P.	6.300	8.000	10.200
Autres industries - Artisanat	4.200	5.000	6.100
Transports	1.000	1.100	1.200
Commerce	3.800	4.900	6.300
Services domestiques	2.000	2.500	3.200
Autres services	1.900	2.300	2.800
Administration - service publics	1.800	2.300	2.900
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
T O T A L.....	50.300	65.900	75.300

